



**Projet INTESA : IS\_2.1\_074, « Innovation dans les Technologies à support d'un développement Soutenable de l'Agro-Industrie »**

**Programme IEV de coopération transfrontalière - Italie-Tunisie 2014-2020**

**UNION TUNISIENNE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE**

**AVIS PUBLIC**  
**POUR LA SELECTION D'UN EXPERT**  
**SPECIALISE DANS LES DOMAINES DES**  
**ETUDES DU MARCHE ET DE MONITORAGE**  
**PHYTOPATHOLOGIQUE**



## 1. CADRE GENERALE

Le projet **INTESA : Innovation dans les Technologies à support d'un développement Soutenable de l'Agro-Industrie**, est un projet standard dans le cadre du programme de coopération transfrontalière, Italie Tunisie 2014-2020, d'une valeur Totale de € 979 189,30, œuvrant sur l'objectif thématique du programme, **OT 2** : Soutien à l'éducation, la recherche, le développement technologique et l'innovation, **Priorité 2.1** - Promotion et appui à la recherche et à l'innovation dans les secteurs clés.

**INTESA**, en capitalisant sur les expériences et les compétences acquises par différents partenaires venant des différents milieux associatifs et privés et de recherche, vise à fournir une définition et une évaluation complètes des **bonnes pratiques de production sous serres** utilisées dans les zones climatiques méditerranéennes afin de tester un **Modèle de culture hors-sol** dans des serres existantes, en fournissant une **formation et un suivi des performances environnementales** des serres.

L'une des serres sujet du projet INTESA est la serre en verre de Manouba qui a été construite grâce au projet AGRIPONIC, financé par le programme de coopération transfrontalière, Italie Tunisie 2007-2013 et rénovée en 2022 dans le cadre du projet INTESA qui est financé par le même programme. Cette serre sera engagée dans les différents groupes de tâches du projet INTESA comme prototype fonctionnel duplicable d'un système de production en hors-sol. Elle sera l'objet de formations spécifiques à un tel système cultural, à un modèle de production conjoint et des rencontres de vulgarisations visant les différents intervenants tel que : les chercheurs, les professionnels, les **jeunes entrepreneurs**, les agriculteurs, les ONG, ...



## 2. OBJET DE LA CONSULTATION

L'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP), chef de file du projet INTESA, lance la présente consultation pour sélectionner un expert spécialisé « **dans les domaines du monitoring phytopathologique et des études du marché** » dans le but d'assurer le suivi et l'évaluation des cycles des plantes citées de la plantation à la récolte.

Et pour analyser le marché des produits agricoles hors sol au niveau local et régional au service du chef de file selon un modèle d'enquête déjà préparé et l'analyse devra se concentrer sur un produit spécifique: « **les tomates sous serre** ».

### 3. OBJECTIFS DE LA CURRICULA RECHERCHÉE

Afin d'atteindre les objectifs du projet, l'expert doit avoir une expérience significative dans « **les domaines du monitoring phytopathologique et des études du marché** »; il sera amené à travailler en concordance avec les actions dédiées à l'UTAP en tant que bénéficiaire principal du projet « INTESA » et conformément aux directives qui lui sont données par ce dernier.

### 4. TACHES PRINCIPALES :

Cette mission s'inscrit dans le Groupe de Tâches **GT3** : Mise en place d'un Living Lab du Model Conjoint et dans le Groupe de Tâches **GT4**: Actualisation du Model Conjoint et Guide

**D'une part, l'expert sera chargé de réaliser les tâches de monitoring phytopathologique suivantes :**

#### ❖ **Le suivi de cycle de production de tomate**

Dans la serre expérimentale de Manouba, en Tunisie, une partie du système de culture hydroponique sera identifiée pour être dédiée aux essais de tomates.

La collecte de données concernera:

- **Le Suivi du cycle végétatif**
- **La qualité des fruits**
- **La Biomasse globale**
- **La productivité des plantes**



#### **A. SUIVI DU CYCLE VÉGÉTATIF**

Identifier quinze (15) plantes pour la surveillance du cycle. Les données seront collectées tous les 15 jours, dès la plantation jusqu'à l'arrachage des plantes. Pendant les périodes de plus

grand développement de la plante, la fréquence des mesures sera de 7 jours. Les données à collecter sont les suivantes :

- **Phase phénologique : dates de rapport de :**
  - 1) Transplantation
  - 2) Émission ..... (premier, deuxième, troisième, ...) stade de production
  - 3) Floraison ..... (premier, deuxième, troisième, ...) stade productif
  - 4) Récolte ..... (premier, deuxième, troisième, ...) stade de production
- **Hauteur de la plante (cm)**
- **Nombre de racèmes par plante**
- **Pour chaque racème identifié sur la plante :**
  - **Nombre de fleurs**
  - **Nombre de fruits**

## B. QUALITÉ DU FRUIT

Pour chaque date de cueillette de fruits, sur un échantillon de cinq (5) fruits, il faudrait noter :

### *Aspect des fruits*

- **Poids frais (en gr)**
- **Poids sec (en gr) :** après séchage de l'échantillon (dans un four ventilé à 70°C jusqu'à obtention d'un poids constant), déterminer le poids de la matière sèche à l'aide d'une balance.
- **Diamètre (mm) :** mesurer le diamètre transversal maximal et le diamètre longitudinal.
- **Couleur :** à l'aide d'un colorimètre, mesurer les paramètres L, a, b. De plus, en observant attentivement le fruit, donner une estimation du % de couleur rouge.
- **Fermeté (kg/0,5 cm<sup>2</sup>) :** à l'aide d'un pénétromètre, effectuez ~~au moins~~ deux mesures (R1, R2) de la fermeté du fruit.

### *Maturité/Goût du fruit*

- **Solides solubles totaux (TSS) :** évaluer le degré Brix à l'aide d'un réfractomètre.
- **Acidité titrable**





### Principaux aspects nutritionnels et nutraceutiques\*.

- Teneur en chlorophylle a/b
- Caroténoïdes
- Lycopène
- Polyphénols
- Vitamine C

## \* BIOMASSE GLOBALE

A la fin du cycle, l'expert doit mesurer le poids frais et sec de la tige et des feuilles.

### C. DONNÉES DE PRODUCTION

Surveillez les récoltes des plantes sous observation. A chaque récolte, mesurez la quantité produite, la quantité de déchets et la quantité commercialisable. Grâce à des mesures répétées tout au long du cycle de production, nous aurons à la fin les données globales de production.

#### ❖ Le suivi de cycle de production de Basilic

Dans la serre expérimentale de la Manouba, en Tunisie, identifier une partie du système de culture hydroponique à consacrer aux essais de basilic. Identifiez quinze (15) plantes pour suivre le cycle de production du basilic.

Les mesures porteront sur les paramètres énumérés sur la feuille ci-jointe. En particulier, il sera nécessaire de mesurer :

- **Date de plantation**
- **Date des coupes de récolte**
- **Nombre de tiges**
- **Longueur de la tige** : mesurer la longueur de la tige de la base de la coupe commerciale à l'apex de la coupe commerciale.
- **Diamètre de la tige** : mesurer le diamètre de la tige à 1 cm de la base de la coupe.
- **Nombre de nœuds**
- **Nombre de feuilles**
- **Poids frais** : à l'aide d'une balance



- **Poids sec** : après séchage de l'échantillon (dans un four ventilé à 70°C jusqu'à obtention d'un poids constant, environ 72 heures), déterminer le poids de la matière sèche à l'aide d'une balance.

Les paramètres ci-dessus sont suffisants pour déterminer la biomasse produite par le système de culture hydroponique. Il serait souhaitable de mesurer d'autres paramètres de qualité, comme la couleur, si vous disposez de l'équipement approprié pour le faire.

### **COLLECTE DE DONNÉES SUR LE DÉSHÉBAGE DU BASILIC**

A la fin du cycle, après avoir arraché les plantules, l'expert est appelé à mesurer le poids frais et le poids sec des racines, des tiges et des feuilles. Il doit livrer ensuite :

- 1- Un **compte rendu** sera envoyé **selon la demande de l'UTAP** sur l'adresse mail suivante : [projet.intesa@gmail.com](mailto:projet.intesa@gmail.com);
- 2- Un **rapport de suivi et d'évaluation** sera préparé chaque fin de **semaine** ;
- 3- Un **rapport de synthèse** sera préparé à la fin de la mission de monitoring **phytopathologique** ;

**D'autre part, il sera chargé de l'analyse du marché des produits agricoles hors sol au niveau local et régional. Cette analyse doit être focalisée sur les éléments suivants:**

- a. Analyse approfondie du paysage concurrentiel du marché de référence
- b. Concurrents et croissance globale du marché
- c. Évolution du marché dans le temps et analyse concurrentielle
- d. Possibilités d'expansion sur de nouveaux marchés
- e. Suivi de l'évolution du marché de référence et estimer le potentiel d'un nouveau marché pour les produits à faible impact environnemental (sans nickel, ...).
- f. S'adapter aux nouvelles opportunités et remodeler le paysage concurrentiel
- g. Carte détaillée du paysage concurrentiel pour estimer le potentiel du marché
- h. Création des questionnaires pour les consommateurs des territoires cibles
- i. Analyse des données des réponses du questionnaire





## 5. RÉMUNÉRATION

Le montant de rémunération prévu pour le poste d'expert **dans les domaines du monitoring phytopathologique et des études du marché** du projet INTESA imputé sur la rubrique 6 : Coût des services. La somme totale pour cette prestation de service est arrêtée à la somme de TROIS MILLE EUROS (3000 €). Il est porté à la connaissance des soumissionnaires qu'une retenue à la source équivalente à 10% sera déduite du montant total.

## 6. DURÉE DE L'ENGAGEMENT

Le contrat est valable à partir du lendemain de sa signature et jusqu'à la fin du projet INTESA à partir du lendemain de la signature du contrat, selon les conditions financières applicables, les prévisions et les disponibilités budgétaires du projet INTESA tout en tenant compte de la date de conclusion du projet prévue pour le 31 Décembre 2022 sauf prolongation notifiée par l'AG du programme Italie-Tunisie.

## 7. CONDITIONS

Afin de participer à cette consultation, tout soumissionnaire doit remplir au moins les conditions générales et professionnelles suivantes :

### A. Conditions générales:

1. Citoyenneté tunisienne ou d'un pays tiers éligible. Dans ce dernier cas, le prestataire devra démontrer une parfaite connaissance de la langue française et la langue anglaise.
2. Jouissance des droits civils et politiques dans le pays d'origine
3. Pas de condamnation pénale qui prévoit l'interdiction des bureaux publics ou d'autres types de privations

### B. Conditions professionnelles

#### ❖ Les critères d'admissibilité

- Diplôme minimum requis : ingénieur ou diplôme équivalent en agronomie
- Avoir réalisé 5 ans d'expérience réussite dans la pratique du suivi et évaluation des cycles de production des cultures cités préalablement (hydroponie).
- Avoir réalisé 5 ans d'expérience dans la réalisation des enquêtes

#### ❖ Les critères de sélection





**INTESA**

International Trade and Agricultural Services

- Avoir réalisé 5 ans d'expérience de **monitorage phytopathologique**
- Avoir réalisé 5 ans d'expérience dans la réalisation des études du marché portant sur l'agriculture

## 8. PROCÉDURES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Les candidatures présentées dans les délais prévus et qui respectent les modalités indiquées, seront examinées par une Commission nommée par le représentant légal de l'UTAP. Seuls les candidats qui remplissent les conditions détaillées dans le point 7 de la consultation, seront admis à la sélection. La commission évaluera les dossiers de candidature et attribuera une note selon les critères détaillés dans le tableau suivant :

CRITÈRES DE SÉLECTION	SCORE
Diplôme: ingénieur ou diplôme équivalent en agronomie	20 pts
Avoir cinq 5 ans d'expérience de <b>monitorage phytopathologique</b>	20 pts
Avoir 5 ans d'expérience attestée dans la pratique du suivi et évaluation des cycles de production des cultures citées préalablement (hydroponie).	20 pts
Avoir 5 ans d'expérience dans la réalisation des enquêtes	20 pts
Avoir 5 ans d'expérience dans la réalisation des études du marché portant sur l'agriculture	20 pts
<b>TOTAL SCORE</b>	<b>100 pts</b>

Le soumissionnaire qui obtient une note globale moins que 60 points sera exclu d'office.

La commission compétente sera responsable de rédiger la liste des candidats qui ne seront pas admis, avec mention de la raison de l'exclusion et le classement des candidats admis avec leurs scores respectifs. Le classement sera approuvé par la dite Commission et conservé dans



l'archive de l'UTAP à disposition de tout candidat qui demande l'accès à l'information au document archivé de la sélection. Un score minimal de 60/100 est requis pour être éligible.

En cas d'égalité de points entre les candidats, la sélection sera faite selon les Références professionnelles, celui qui a plus des références sera choisi.

## 9. CANDIDATURE ET DOCUMENTATION NECESSAIRE

- Afin de soumettre valablement leurs propres candidatures, les intéressés doivent produire la documentation suivante :

- Curriculum vitae (CV) avec photo récente
- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité
- Attestation du dernier diplôme obtenu
- Pièces justificatives de l'expérience (contrats, attestations)
- Preuves des références attestées et finalisées

## 10. CONDITIONS DE PRÉSENTATION DE CANDIDATURE

Toute personne morale ou physique intéressée et disposant des conditions de recrutements indiquées dans la présente consultation, doit faire parvenir son propre dossier de candidature au plus tard **30 jours** ouvrables à compter de la date de publication du présent avis sur le portail web de l'UTAP ([www.utap.net.org](http://www.utap.net.org)), comme suit :

- Sous pli fermée, au bureau d'ordre de l'UTAP (la date du cachet du bureau d'ordre faisant foi), située à :

**UTAP**  
**Avenue Alain Savary**  
**1003 Cité El Khadra**  
**Tunis**



Sur l'enveloppe doit être mentionnée ce qui suit :



**INTESA**

« Ne pas ouvrir »

**Sélection d'un expert dans « les domaines du monitoring phytopathologique et des études du marché »**

**Projet INTESA - IS\_2.1\_074**

**UTAP\_N°../2022**

Tunis, le .. octobre 2022

**Cachet et signature**

**Président de l'UTAP**

**Président de l'Union Tunisienne  
de l'Agriculture et de la Pêche  
Noureddine Ben Ayed**

